

4.001 Renforcer les liens entre les membres, les Commissions et le Secrétariat de l'UICN

AYANT CONNAISSANCE de l'Enquête auprès des membres entreprise en 2007 (*The voices of Members: Global survey of IUCN members*, Bureau de l'UICN pour les évaluations, novembre 2007) ;

AYANT AUSSI CONNAISSANCE de l'Évaluation indépendante de l'UICN entreprise en 2007 (*Évaluation indépendante de l'UICN, janvier 2008*) ;

NOTANT que ces rapports confirment que les membres ont profondément foi dans le concept et la mission de l'UICN et réaffirment son importance dans le monde d'aujourd'hui ;

NOTANT ÉGALEMENT que les rapports démontrent qu'il y a un gouffre entre les attentes des membres et ce qu'ils reçoivent réellement ;

RECONNAISSANT que les membres ne se sentent pas suffisamment impliqués dans les travaux des Programmes régionaux et thématiques mondiaux de l'UICN, dans ses projets ou ses processus politiques mais sont en général satisfaits lorsqu'ils le sont ;

NOTANT que les membres ont signalé un faible taux de participation aux travaux des Commissions, mais beaucoup d'intérêt pour une participation plus étroite ;

RECONNAISSANT que le Conseil, à sa 68e Réunion, en novembre 2007, a établi un groupe de travail mixte de Conseillers et de membres du personnel pour proposer une nouvelle méthode de travail qui aboutirait à un engagement plus étroit des membres et des Commissions dans le processus du Programme ;

NOTANT que ce groupe de travail sur « un seul Programme » a rédigé un rapport sur les changements qu'il serait bon d'apporter à l'UICN pour améliorer la participation des membres et des Commissions aux travaux de l'Union mais que ce rapport est « en travaux » et que cette question exige l'attention de la Directrice générale et du Conseil élu si l'on veut en faire la nouvelle méthode de travail de l'UICN ; et

NOTANT ÉGALEMENT les plans de développement organisationnel de la Directrice générale pour l'Union ;

Le Congrès mondial de la nature, réuni du 5 au 14 octobre 2008 à Barcelone, Espagne, pour sa 4e Session :

1. FÉLICITE le Conseil sortant pour son suivi de l'Enquête auprès des membres de l'UICN et des recommandations de l'Évaluation indépendante 2007.
2. ADOPTE la méthode générale recommandée pour améliorer le travail en collaboration au sein de l'Union.
3. PRIE INSTAMMENT le Conseil élu d'établir, à sa première réunion, un groupe de travail intersessions pour :
 - a) poursuivre activement les travaux du Groupe de travail sur « un seul Programme » et superviser l'application de ces recommandations ;
 - b) recevoir des rapports réguliers sur le processus de développement organisationnel de la Directrice générale ; et
 - c) obtenir un retour d'information systématique des Comités nationaux et régionaux, des membres des Commissions et des membres de l'Union concernant leur satisfaction relative aux progrès des changements prévus.

L'État membre États-Unis et les organismes gouvernementaux des États-Unis se sont abstenus lors du vote de cette motion.